

Formation au combat des troupes légères

Autor(en): **Borel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **98 (1953)**

Heft 4

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342519>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint: Major Georges Rapp

Administration: Lt-colonel Ernest Buetiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II. 5209.)

Annonces: Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT: Suisse: 1 an Fr. 12.—; 6 mois Fr. 7.—; 3 mois Fr. 4.—
Etranger: 1 an Fr. 15.—; 6 mois Fr. 8.—; 3 mois Fr. 4.50
Prix du numéro: Fr. 1.50

Formation au combat des troupes légères

INTRODUCTION

En mars 1951, le Chef du DMF a émis des « Directives pour la préparation et l'exécution de manœuvres », alors qu'en 1945, le Chef d'Arme de l'infanterie avait, de son côté, donné des « Instructions sur la formation au combat individuelle et collective ». Il est regrettable que le premier de ces documents ne soit parvenu qu'aux commandants de régiment et que le second soit tombé dans l'oubli, car ils mériteraient qu'on s'en inspirât pour imprimer à beaucoup de nos exercices et manœuvres un déroulement plus vraisemblable et plus naturel.

Il ne s'agit pas de reprendre ici les principes énoncés dans les documents cités, mais d'étudier en revanche certains problèmes qui ne s'y trouvent pas traités et nous paraissent importants pour la préparation à la guerre des unités et bataillons de troupes légères en particulier.

Nous nous proposons de traiter successivement des questions suivantes :

— Thèmes d'exercices pour troupes légères

- Orientation de la troupe
- Préparation au combat
- Distributions d'ordres
- Figuration de l'ennemi et des troupes voisines.

Nous ne nous occuperons que des exercices de libre conduite ou des exercices de mobilité et non pas des phases de combat préparées avec les cadres, puis jouées et répétées jusqu'à l'exécution parfaite. Les problèmes sont examinés avec l'optique d'un officier de troupes légères, mais maintes réflexions seront valables pour le combat des autres Armes.

THÈMES POUR TROUPES LÉGÈRES

Quoiqu'on dise parfois, les conditions dans lesquelles se battent les troupes légères diffèrent habituellement beaucoup de celles qui sont familières à l'Infanterie, encore que les deux Armes se servent du même armement et soient toutes deux destinées à mener l'offensive et la défensive.

Habituellement, les formations de troupes légères :

- sont gardées longtemps en réserve,
- sont lancées à l'ennemi au moment d'une crise,
- livrent alors des combats improvisés au sortir de leurs véhicules ou sitôt après être descendues de cheval,
- sont opposées à des forces ennemies en cours de mouvement ou d'installation,
- doivent souvent rompre le combat après un certain temps.

Il est dès lors judicieux de monter des exercices comportant un déroulement de cette sorte ; il faut en particulier que les formations de troupes légères aient l'occasion d'utiliser leurs chevaux ou véhicules sur une distance rentable.

Il importe d'apprendre à utiliser intelligemment les heures qu'on passe ou est censé avoir passées en réserve. Les missions de crise imposent une progression rapide sur l'objectif. Pour arriver vite au but, il s'agit moins de galoper à bride abattue ou de rouler à tombeau ouvert (on risque de perdre ses com-

pagnies ou sections en cours de route et on s'expose aux embuscades) que de démarrer rapidement, puis de ne pas se tromper de chemin tout en poussant à une allure raisonnable.

Une mise en route rapide et un mouvement sans erreurs de parcours ne sont possibles que si les chefs suivent attentivement l'évolution de la situation générale afin de sentir « venir la mission » et prendre les mesures préparatoires qui en faciliteront l'exécution. En effet, l'étude de sa carte et des rapports venant du front, l'écoute des bruits du combat et des messages radio, renseignent peu à peu le commandant sur les secteurs dans lesquels il sera probablement engagé. Ses prévisions doivent l'amener à orienter tous ses subordonnés sur la mission probable, à les familiariser avec le terrain par l'étude de la carte ; il prend le parti d'envoyer quelques-uns en reconnaissance, en liaison et en exploration pour améliorer les conditions d'engagement.

L'étude de la carte permet de découvrir également la plupart des points dont la possession peut devenir essentielle pour les deux partis en présence. Les commandants doivent les signaler à leurs officiers et indiquer les grandes lignes de leur manœuvre éventuelle pour s'en rendre maîtres.

Quand tous les échelons de commandement d'une troupe se sont préparés à leurs missions éventuelles, les temps de mise en marche peuvent certainement être notablement abrégés et, chacun ayant l'itinéraire en tête, les éléments des colonnes passent les bifurcations sans hésitation.

Les fantassins s'étonneront peut-être de mon insistance, car un capitaine de fusiliers n'a qu'à dire : « direction tel village, en avant marche, chefs de section en tête ». Le départ se fait instantanément, le capitaine peut étudier sa carte, rattraper la colonne avec sa jeep, puis orienter ses lieutenants tout en marchant. Pour un capitaine de troupes légères, la chose n'est pas si simple ; son véhicule ne lui permet pas de rattraper la colonne ou de la devancer pour reconnaître la route ou le terrain d'engagement ; les lieutenants doivent

être orientés avant le départ, car ils roulent chacun sur un véhicule et doivent rester avec leur troupe ; le danger aérien ne permet pas aux véhicules de se suivre à vue, si bien que le chef de chaque voiture doit connaître l'itinéraire et le lieu de destination avant le départ, ce qui demande du temps, surtout chez les motocyclistes.

Nous estimons que le directeur d'un exercice de troupes légères a donc avantage à insister sur l'importance de la préparation intellectuelle. Cela ne signifie pas que l'exercice doive commencer par une longue attente de la troupe réputée stationnée en réserve. Il suffit que le thème précise que le bataillon ou l'unité exécutante est censée avoir atteint, plusieurs heures avant le début de l'exercice, son stationnement initial.

Par exemple : « Le bataillon, arrivé dans la nuit au village, a reçu l'ordre de se rétablir jusqu'à 0800, heure à partir de laquelle le commandant du secteur désire pouvoir à nouveau disposer de lui ». Prescriptions de manœuvres : l'exercice commence à 0800.

Le gros de la troupe va donc atteindre son stationnement initial vers 0730 ; l'activité des cadres et les mesures préparatoires doivent néanmoins correspondre à ce qu'il aurait été possible de faire depuis l'heure supposée de l'arrivée de la troupe.

Pour varier le jeu des exercices sans renoncer au travail de préparation intellectuelle des chefs, on peut faire commencer l'exercice par un mouvement en imaginant la « situation particulière » suivante :

La compagnie a été mise au repos hier dans la vallée ; à l'ouïe du bruit de combats provenant de la région des cols, elle a été alarmée vers 0400 ; à 0700, elle a reçu le message radio suivant : « Mettez unité en marche vers le col ouest ; commandant et organes de commandement tout de suite au PC de régiment au Couvent ». L'exercice commence à 0800, moment où le cdt. arrive au Couvent et la compagnie traverse le Bourg (celui où elle a ses cantonnements de cours de répétition).

Cette situation permet de contrôler si le cdt. d'unité a pris les mesures préparatoires que la situation aurait dictées à partir du réveil ; elle a pour autre avantage de faire commencer l'exercice au sortir des cantonnements, évitant ainsi une fastidieuse marche de mise en place.

Après ce premier acte destiné à développer la curiosité et l'activité des chefs, le directeur d'exercice sera bien inspiré en donnant une mission qui permette aux chefs actifs de bénéficier des résultats de leurs mesures préparatoires et aux autres de mesurer les inconvénients résultant de leur passivité. Cette mission consistera à intervenir dans le secteur où l'on présentait la crise.

Le combat donne lieu à bien assez de surprises pour qu'on ne renonce pas à en provoquer dès le début de l'exercice. Avec des commandants expérimentés, on peut corser les difficultés en faisant apparaître l'ennemi plus tôt ou plus tard que les exécutants ne s'y attendent ; on peut aussi signaler une nouvelle menace plus dangereuse que celle à laquelle on devait parer et qui justifiait l'acheminement de la troupe vers un nouveau secteur. La bataille proprement dite peut être offensive, défensive ou successivement offensive et défensive, cela importe peu, pourvu que les chefs puissent manœuvrer rapidement.

Il est nécessaire qu'un exercice de troupes légères ne se termine pas avec le premier combat, parce que les chefs doivent apprendre à conduire leurs colonnes de chevaux haut-le-pied et de véhicules vides et sachent remettre habilement leur unité à cheval ou sur roues pour les porter dans un secteur nouveau. Nous songeons aux unités engagées dans une tête de pont, qui, prévenues d'un repli prochain, évacuent d'abord leurs moyens de transport, exécutent ensuite le décrochage à pied et remontent à cheval ou sur leurs voitures derrière la coupure. Nous songeons également aux troupes qui, ayant passé une rivière sur une passerelle pour piétons afin de s'emparer d'un pont à revers, font rejoindre leurs moyens

de transport par le pont désormais libre et reprennent leur progression équestre ou motorisée au fur et à mesure de l'arrivée de leurs moyens.

Les diverses phases d'exercice évoquées jusqu'ici doivent évidemment se jouer dans un cadre tactique vraisemblable. Parmi les nombreuses variantes de thèmes il y a celles qui donnent lieu aux classiques batailles contre les troupes aéroportées. Ce genre de combat est d'ailleurs celui auquel les brigades légères sont, entre autres, destinées. Il sied donc de l'exercer en se gardant toutefois de confondre ce genre de mission avec la garde d'un aérodrome. Une formation de troupes légères n'est pas destinée à s'enterrer dans une plaine pour détruire les parachutistes qui viendraient à débarquer dans son dispositif ; ceci est l'affaire de troupes dépourvues de moyens de transport. En cas d'opération aéroportée, les éléments de troupes légères seront d'abord mis en marche vers les zones de parachutage pour renforcer ou dégager les troupes statiques qui s'y trouvent déjà. Elles livreront donc une bataille normale contre des forces terrestres préalablement larguées par des avions. La conduite du combat ne différera donc pas essentiellement de celle qui régit l'engagement contre un adversaire venu par voie de terre, sinon que la menace blindée sera plus forte dans ce dernier cas.

Les troupes légères devraient aussi avoir l'occasion d'exécuter souvent des interventions en zone frontière pour y assurer la protection de la neutralité. En cas de troubles ou de combats à nos frontières, il peut en effet devenir nécessaire d'engager des troupes en avant des positions des brigades frontière. On envisage d'utiliser à cet effet des formations de troupes légères. Il importera alors que commandants d'escadron et de groupe maîtrisent les situations délicates qui pourraient dégénérer en incidents facilement exploitables par un voisin malveillant. Nos chefs y parviendront d'autant mieux que des exercices du temps de paix leur auront permis de s'y préparer.

ORIENTATION DE LA TROUPE

Le document destiné à mettre la troupe dans la situation est intitulé parfois « introduction à l'exercice », parfois « situation initiale ». Certains officiers divisent le texte en une « situation générale » et une « situation particulière ». Les appellations importent peu pourvu que l'exposé d'orientation contienne ce que la troupe connaîtrait du cadre tactique et de son propre passé au moment où l'exercice commence et pourvu aussi que la troupe soit orientée à temps.

Or, les orientations incomplètes ou tardives sont monnaie courante dans nos exercices. Elles jettent la confusion dans l'esprit des exécutants, donnant une fausse image de leur savoir tactique. En fait, on peut affirmer sans trop exagérer que si un thème est bien rédigé, les exécutants prennent toujours des décisions judicieuses.

C'est souvent dans l'intention louable d'être « moderne » que les directeurs d'exercice n'orientent la troupe que trop tard ou de façon fragmentaire. Ils désirent créer l'ambiance d'insécurité et d'incertitude de la guerre ; ils veulent obliger les chefs à prendre des décisions rapides ; ils espèrent rendre les exercices attrayants en les entourant de mystère. Si les intentions paraissent louables, les procédés n'en sont pas moins mauvais.

Il ne suffit pas de dire à un capitaine : « votre unité sera demain à 0800 en halte gardée dans la forêt du Château » pour que la troupe puisse se mettre dans la situation. On se garde en effet en proportion du danger qui ressort de l'ambiance. Pour pouvoir imaginer cette ambiance, il faut savoir d'où l'on vient, ce que l'on a vécu ; il faut connaître tout ce que l'on aurait raisonnablement cherché à savoir dans la situation donnée.

Certains directeurs d'exercice nous objecteront que si l'on fournit tous ces renseignements aux commandants, ceux-ci

ne peuvent plus guère être « surpris », ce qui enlève tout intérêt à l'exercice. L'objection n'a pas de poids, car il n'est pas vraisemblable qu'une troupe ait perdu la mémoire au point de tout ignorer de son passé et soit sourde et muette au point de ne rien savoir de ce qui se passe autour d'elle.

Par ailleurs l'objection nous remet en mémoire l'un des buts importants de nos exercices, qui consiste à obliger les chefs à se préparer à toutes les missions possibles. Il est donc nécessaire de pratiquer comme en guerre où les supérieurs ne cherchent jamais à surprendre leurs subordonnés, mais s'ingénient au contraire à les prévenir des missions envisagées pour eux.

Certains directeurs d'exercice, tout en comprenant la nécessité de renseigner la troupe, désirent cependant laisser planer le mystère et croient bien faire en remettant la « situation initiale » en même temps que la « mission ». Cette orientation tardive nous paraît une grave erreur ; voici pourquoi :

- L'orientation est un condensé du passé ; il faut du temps pour l'assimiler ; il est nécessaire de rassembler la troupe devant une carte ou un tableau noir pour l'aider à se faire une nette image de la situation. Quand l'unité est en halte gardée, il est malaisé d'orienter rapidement et complètement tous les hommes. Or, il faut bien que le dernier des maréchaux et mécaniciens soit dans la situation, et non pas seulement les chefs, pour que la troupe puisse se comporter intelligemment.
- Dans la réalité, la troupe aurait pris conscience de l'ambiance bien avant de connaître sa mission ; ses chefs auraient donc pu et dû utiliser ce délai pour préparer un engagement éventuel. Dans les conditions décrites ils n'en ont pas la possibilité et doivent s'engager à l'aveuglette dans de mauvaises conditions parce que, bien entendu, la mission est urgente.

Admettons que l'unité placée en halte gardée à 0800 dans la forêt du Château, mais privée d'autres indications, ait

reçu le document suivant (nous en avons lu beaucoup de ce genre) :

1. « Votre unité arrivée d'un autre secteur hier soir, est devenue réserve du groupement chargé d'interdire à l'ennemi le franchissement de la rivière.
- 2.» A l'aube l'adversaire a pris contact sur tout le front avec nos éléments.
- 3.» Il vient de réussir à faire une tête de pont à l'aile droite du dispositif ; allez le rejeter dans la rivière. »

Il n'est pas vraisemblable qu'une troupe, dont la présence en secteur est censée remonter à plusieurs heures, apprenne seulement à ce moment sa raison d'être. Elle devrait bondir vers le point menacé alors qu'elle ignore encore tout de l'ambiance et devrait l'assimiler en quelques secondes. Dans la réalité, cette ignorance ne se concevrait pas, car il n'existe pas chez nous de chefs affligés d'une passivité aussi criminelle. C'est pourtant la passivité qu'on enseigne par une orientation tardive de la troupe, considérant comme normal que, plusieurs heures après son arrivée, une troupe ne connaisse pas ses voisins.

Un certain nombre de commandants abusent encore de la possibilité d'alarmer des troupes. Il est certainement salutaire de « secouer » un bataillon, un escadron et d'obliger chacun à faire vite. On n'échappe cependant pas aux inconvénients de l'orientation tardive décrite plus haut, si, avant l'alarme, la troupe était en situation de paix et que le document remis lors de l'alarme décrit une ambiance de guerre censée exister depuis la veille.

Supposons qu'un capitaine, se frottant les yeux, lise le texte suivant : « Les incidents de frontière de ces derniers jours se sont aggravés. Notre bataillon, qui stationnait au pied du Jura depuis sa mise sur pied, est chargé d'aller barrer les axes au plus près de la frontière pour couvrir l'installation de la brigade frontière. Votre escadron... »

Il est certain que si l'unité avait été dans l'ambiance décrite, le chef de bataillon lui-même — faisant ici fonction de directeur d'exercice — aurait prescrit un dispositif d'alerte adéquat ; le capitaine aurait organisé son unité pour le combat, distribué les munitions, étudié la carte avec les cadres et ne devrait pas peiner maintenant pour découvrir des objectifs inconnus sur une carte mal éclairée, rappeler des lieutenants en permission à la ville voisine et improviser un escadron de combat.

L'alarme d'une troupe se trouvant en situation de paix se conçoit par contre fort bien si on lui remet, par exemple, le message suivant : « Le pénitencier voisin brûle ; des détenus dangereux se sont enfuis ; empêchez-les d'atteindre les forêts et aidez à évacuer les autres. »

Si le cas était réel, il aurait aussi surpris la troupe et son commandant devrait improviser de la même manière que dans l'exercice.

Une autre manière de surprendre une troupe et de l'obliger à faire diligence consiste à lui faire parvenir dans la nuit qui précède un exercice en vue duquel tout a déjà été ordonné le message : « Exercice avancé de 2 heures ».

MAJOR BOREL
